



Décision n° 2021/07-03
de la Commission des titres d'ingénieur (CTI)
relatif à l'attribution du label EUR-ACE®
à des formations de l'École supérieure privée d'ingénierie
et de technologies (ESPRIT), Tunisie

École

Nom :	École supérieure privée d'ingénierie et de technologies
Sigle :	ESPRIT
Type :	Établissement étranger Établissement d'enseignement supérieur privé
Pays :	Tunisie
Site de l'école :	Ariana (Tunis)
Type de formation :	Ingénieur

Objet de la demande d'accréditation

Catégorie REU (Renouvellement de l'attribution du label EUR-ACE) :
Diplôme national d'ingénieur spécialité Électromécanique - École supérieure privée d'ingénierie et de technologies de Tunisie (ESPRIT)

Catégorie REU (Renouvellement de l'attribution du label EUR-ACE) :
Diplôme national d'ingénieur spécialité en Génie civil - École supérieure privée d'ingénierie et de technologies de Tunisie (ESPRIT)

- Vu la demande présentée par l'École supérieure privée d'ingénierie et de technologies (Tunisie) ;
- Vu le rapport d'évaluation établi par Jean-Louis ALLARD (Membre de la CTI et rapporteur principal), Marc ALOCHET (Expert auprès de la CTI), Delphin RIVIERE (Expert auprès de la CTI) et Zineb BENNIS (Experte élève-ingénieure auprès de la CTI),
et présenté en réunion plénière de la CTI le 6 juillet 2021.

L'assemblée plénière a statué comme suit :

Le label européen pour les formations d'ingénieur **EUR-ACE®**, **niveau master**, est attribué aux diplômés suivants :

Diplôme national d'ingénieur spécialité Électromécanique - École supérieure privée d'ingénierie et de technologies de Tunisie (ESPRIT)	2021	2023-2024
Diplôme national d'ingénieur spécialité en Génie civil - École supérieure privée d'ingénierie et de technologies de Tunisie (ESPRIT)	2021	2023-2024

Cet avis s'accompagne des **recommandations** suivantes :

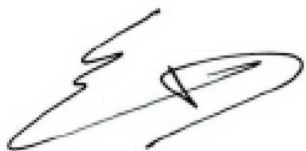
- Terminer le plan d'action qualité et préciser le calendrier de mise en œuvre, les jalons, les fiches et pilotes de processus ;
- Intégrer des élèves dans les instances de gouvernance de l'école (le Conseil d'administration en particulier) ;
- Renforcer le corps enseignant en favorisant les enseignants chercheurs publiant ;
- Constituer un observatoire des métiers des ingénieurs ESPRIT ;
- Réduire le taux d'échec en cours et en fin de formation ;
- Favoriser la création d'une association d' alumni.

Délibéré en séance plénière à Paris, le 6 juillet 2021.

Membres de la Commission des titres d'ingénieur présents : Mesdames et Messieurs Jean-Louis ALLARD, Élisabeth CRÉPON, Michèle CYNA, Françoise DELPECH, Hervé DEVRED, Didier ERASME, Agnès FABRE, Hélène GRIMAUULT-DUC, Fernando LEAL-CALDERON, Fabrice LOSSON, Francine PIERRE, Patrick OBERTELLI, Xavier OLAGNE, Claire PEYRATOUT, Véronique RAIMBAULT et Patricia SOURLIER.

Approuvée en séance plénière à Paris, le 14 septembre 2021.

La présidente
Élisabeth CRÉPON

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'EC', written in a cursive style.

Le rapporteur principal
Jean-Louis ALLARD

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JL', written in a cursive style.